

Journée des délégués tarifaires du 6 mai 2015

Concerto – une interaction des forces en présence

Maximiliano Wepfer

Chef adjoint de la division Communication de la FMH

La Journée des délégués tarifaires du 6 mai 2015 a été placée sous le signe de la révision globale du TARMED et particulièrement du projet Concerto, qui vise à poser les jalons juridiques, économiques, méthodologiques et entrepreneuriaux en vue de la négociation des conventions et contrats en lien avec la révision. Cette journée a également été l'occasion de rendre hommage au Dr Ernst Gähler, vice-président de la FMH récemment décédé.

La 12^e Journée des délégués tarifaires du 6 mai 2015 s'est tenue pour la première fois sans Ernst Gähler. Le vice-président de la FMH, décédé subitement le 12 mars 2015, avait lancé cette manifestation aujourd'hui indissociable de son nom. Dans son exposé d'introduction, le Dr Jürg Schlup, président de la FMH, a souhaité rendre hommage au médecin de famille appenzellois devant les quelque 110 délégués tarifaires présents: «Ernst laisse derrière lui un grand vide, pas seulement en raison de sa profonde connaissance des dossiers et de ses talents de négociateur, mais également et surtout en tant que collègue, homme et ami», a souligné J. Schlup. Le Dr Urs Stoffel, membre du Comité central de la FMH et responsable ad interim du département Tarifs et conventions pour la médecine ambulatoire en Suisse, a également tenu à remercier toute l'équipe du Dr Gähler pour son dévouement.



Le Dr Jürg Schlup, président de la FMH (à gauche), et le Dr Urs Stoffel, membre du Comité central, ont rendu hommage au Dr Ernst Gähler, vice-président de la FMH récemment décédé.

Dans son exposé, U. Stoffel a ensuite rappelé la nécessité de normaliser la structure tarifaire TARMED révisée afin d'anticiper les attaques portant sur une augmentation des volumes. A cet effet, le projet Concerto se penche sur les conditions-cadres de la révision tarifaire en développant les bases et les arguments médicaux, juridiques, politiques et économiques permettant de mettre en évidence les effets de la révision à travers un facteur de normalisation et de séparer clairement la structure du prix.

Concerto: un manuel de la structure tarifaire

Le projet Concerto lancé par Ernst Gähler doit pour ainsi dire servir de «manuel» de la révision tarifaire en formulant des bases, réponses et arguments clairs concernant les conditions-cadres et les règles de la révision. Divisé en quatre sous-projets, le projet fait appel à des experts renommés: le Prof. Ueli Kieser pour la partie juridique, le Dr Willy Oggier pour l'économie de la santé, le Dr Andreas Bühler pour la partie méthodologique et le Dr Alfred Angerer pour la partie économique. Dans leurs exposés, tous les quatre ont donné aux délégués tarifaires présents un aperçu des travaux en cours.

Ueli Kieser, professeur titulaire de la chaire de droit de la santé et des assurances sociales de l'Université de St-Gall, a retracé dans son exposé le contexte juridique de la révision tarifaire à la lumière de la LAMal actuelle. Compte tenu de la formulation de la loi («veillent à ce que les soins soient appropriés et leur qualité de haut niveau, tout en étant le plus avantageux possible»), U. Kieser a relevé que la qualité avait une nette



Les quelque 110 délégués tarifaires ont découvert un aperçu de la révision globale du TARMED et du projet Concerto.

priorité sur l'économicité, ce qui permet de relativiser clairement la question des coûts. De son côté, Willy Oggier, économiste de la santé renommé, s'est concentré sur les facteurs susceptibles d'impacter les coûts et qui, à ce titre, doivent être pris en compte lors des négociations. Il a notamment évoqué les différentes réalités du système de santé suisse, dont notamment l'évolution des différentes composantes démographiques ou encore les différences de densité des fournisseurs de prestations d'un canton à l'autre. Fort de ce constat, il met en garde contre une double couverture des coûts, qui équivaldrait à un budget global et qu'il faut à tout prix éviter. Pour y remédier, il propose de mettre l'accent sur la demande.

Andreas Bühler, le «père» des centres de confiance (TrustCenters), s'est penché sur la terminologie méthodologique. Selon lui, la structure ne peut pas porter à elle seule la responsabilité de la hausse des coûts et de l'augmentation des volumes. En effet, le tarif et la LAMal ne sont que difficilement en mesure d'influer sur le nombre de prestations fournies, même si la règle de l'économicité est respectée. A. Bühler a clairement démontré que les modèles de coûts n'ont pas changé lors



Le Prof. Ueli Kieser de l'Université de Saint-Gall présente le contexte juridique de la révision globale du TARMED.

de la révision du tarif et qu'il est donc impossible de répondre à l'exigence de la neutralité des coûts conformément à l'art. 59c al. 1c de l'OAMal. Alfred Angerer, docent à l'Institut d'économie de la santé de Winterthour (ZHAW), gère quant à lui le baromètre des coûts de la FMH consacré aux cabinets médicaux, qui considère le cabinet médical comme un objet d'étude économique et qui se fonde sur les données de l'étude permanente sur les coûts (RoKo) de la Caisse des médecins et des sociétés cantonales de médecine afin de mettre en évidence l'évolution des coûts dans le domaine ambulatoire, et de définir un indice économique pertinent. A. Angerer en a profité pour rappeler l'importance de la participation des cabinets médicaux à l'étude RoKo: ce n'est qu'avec leur collaboration qu'il sera possible de formuler des déclarations représentatives sur l'évolution des coûts à long terme.

Séances parallèles de l'après-midi

Après la pause de midi, les participants ont eu la possibilité d'assister à l'une des différentes séances parallèles proposées. La première séance a porté sur «Les bases du système tarifaire TARMED» et a permis aux délégués tarifaires de se familiariser avec le TARMED ainsi qu'avec ses bases légales, contractuelles et techniques, sous la houlette de Thomas Kessler et de Susanne Christen de la division Tarifs et conventions pour la médecine ambulatoire en Suisse.

Durant la deuxième séance, Philip Moline de NewIndex SA a abordé la collecte des données des médecins et ses possibilités d'analyse. Au fil des années, la collecte des données du corps médical a régulièrement démontré son importance. Pour simplifier l'accès à ces données aux sociétés médicales, NewIndex SA a développé un tableau de bord nommé «NAKO-Cockpit», lequel reprend les principales évolutions des coûts de chaque société dans le cadre d'un rapport. Les banques de données de la NAKO (Service national de consolidation) et



Le Dr Willy Oggier, économiste de la santé, met l'accent sur l'importance de la demande en matière de santé.



Le Dr Andreas Bühler présente quant à lui la terminologie méthodologique de la révision, dont la différence entre modèle tarifaire et structure tarifaire.



Le Dr Alfred Angerer de l'Institut d'économie de la santé de Winterthour a développé un indice économique fiable pour le baromètre des coûts des cabinets médicaux de la FMH.

d'OBELISC (Objective Evaluation and Leadership In Scientific Health Data Collection) permettent en effet de procéder à des analyses approfondies utiles notamment en vue de la révision tarifaire et des négociations, mais également pour les questions relatives aux critères EAE et la recherche sur les soins.

Enfin, la troisième séance parallèle, animée par Andreas Weissenburger et Karl Bachofen de la division Tarifs et conventions pour la médecine ambulatoire en Suisse, a porté sur la tarification des minutes en points tarifaires.

La révision tarifaire entre dans la dernière ligne droite

Un autre point important à l'ordre du jour de cette Journée des délégués tarifaires a porté sur plusieurs thèmes d'actualité concernant la révision globale du TARMED, présentés par Urs Stoffel et Kerstin Schutz, cheffe suppléante de la division Tarifs et conventions pour la médecine ambulatoire en Suisse:

- La question des valeurs intrinsèques quantitatives n'est pas encore réglée; une solution susceptible d'être acceptée par tous doit encore être trouvée.

- Les critères de tarification des prestations à l'acte et/ou au temps utilisés par les partenaires de la révision, qui diffèrent selon que le minutage est fixe (prestation à l'acte) ou variable.
- La simplification de la structure tarifaire est un objectif déclaré et sera également exigé de la part de l'OFSP. Selon K. Schutz, il est essentiel que toutes les prestations médicales continuent d'être prises en compte dans le TARMED, ce qui doit être fait le plus simplement possible, mais également de manière aussi différenciée que possible.
- Enfin, les orateurs ont présenté la procédure de consultation interne à la FMH concernant le TARMED 2.0. Dans ce contexte, toutes les sociétés de discipline ont la possibilité de prendre position sur l'ensemble des résultats des différentes équipes spécialisées et sur les chapitres révisés.

Les travaux des équipes spécialisées devraient si possible être terminés d'ici fin septembre 2015. Alors que certaines sociétés de discipline ont pratiquement terminé de réviser leurs chapitres, d'autres viennent d'entamer leurs travaux. Urs Stoffel a pleinement conscience de ce défi majeur: «Le calendrier est particulièrement ambitieux. Comme pour la construction d'un immeuble, les problèmes n'apparaissent qu'à la fin et requièrent une grande coordination de la part de tous les intervenants.» Mais c'est également l'occasion de renforcer les liens entre les partenaires: «Pour garantir le succès de la révision, il est nécessaire que tous les musiciens œuvrent ensemble en totale harmonie et que personne ne tente de jouer en soliste», a expliqué U. Stoffel en référence au projet «Concerto».

S'il reste beaucoup à faire, il ne faudra pas non plus sous-estimer les négociations des conventions, essentielles pour que la structure révisée puisse être appliquée au quotidien. Le succès du projet de révision globale de la structure tarifaire TARMED dépendra donc de l'attention qui sera accordée au dicton de notre regretté vice-président Ernst Gähler, «Ensemble, ça va mieux et le secret du succès, c'est la persévérance»:

«Mitenand goht's besser ond nöd logg loh gwönnt»

Le département Tarifs et conventions pour la médecine ambulatoire en Suisse tient à remercier tous les orateurs et tous les participants à la Journée des délégués tarifaires pour leur importante contribution. De plus amples informations ainsi que toutes les présentations de la Journée sont disponibles sur le site internet de la FMH.

Réservez dès à présent la date de la prochaine Journée des délégués tarifaires:

Mercredi, 4 novembre 2015, Hôtel Ador, Berne